

Présentation

Les unités de production du compte économique de l'éducation sont les agents économiques qui produisent les activités caractéristiques du domaine de l'éducation, activités d'enseignement et activités annexes, en utilisant les ressources mises à leur disposition par les unités de financement (voir 10.1 et 10.3).

Le tableau [1] présente, par unité de production, l'origine du financement. Les ressources qui y figurent correspondent à l'ensemble des activités des établissements : enseignement de tous niveaux, scolaire ou extra-scolaire, mais aussi restauration et hébergement, orientation, etc. Les dépenses de personnel effectuées directement par l'État y figurent également. Le producteur "Services administratifs et organismes publics" ne produit pas d'enseignement mais assure des activités d'organisation, d'orientation, de recherche pédagogique et même de restauration et d'hébergement avec le CNOUS. En 2007, le montant total des ressources des producteurs d'éducation s'élève à 117,8 milliards d'euros, dont 111,9 pour les producteurs d'enseignement, établissements publics ou privés subventionnés ou non. Le producteur "Services administratifs et organismes publics" dispose de 5,9 milliards d'euros [1]. Les lycées et collèges publics ont reçu 40,8 milliards d'euros dont 30,2 milliards d'euros provenant du ministère de l'Éducation nationale, représentant 74 % du total de leurs ressources. Les collectivités territoriales ont, quant à elles, fourni 7,4 milliards d'euros, soit 18 % du total [2].

Par contre, près de 43 % des ressources des écoles maternelles et élémentaires publiques proviennent des collectivités territoriales, qui participent donc à leur financement aussi comme second financeur, mais pour une part beaucoup plus proche de celle du ministère de l'Éducation nationale (qui fournit 54 % de leurs ressources).

Le poids du financement du ministère de l'Éducation nationale est particulièrement important dans les universités où il représente plus de 85 % du total.

On peut aussi noter que les collèges et lycées privés subventionnés sont financés pour près des deux tiers par le ministère de l'Éducation nationale (surtout par la rémunération des enseignants et le versement pour chaque élève du forfait d'externat dépendant de son niveau) et pour 21 % par les familles.

Source : Compte provisoire de l'éducation pour 2007.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Notes d'Information, 05.05, 05.39, 06.28, 07.41, 09.13.
- "Le compte de l'éducation", les dossiers d'Éducation et formations, n° 118, décembre 2000 (années 1996 à 1999), n° 125, novembre 2001 (années 1997 à 2000), n° 140, décembre 2002 (années 1998 à 2001), MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective.
- "Le compte de l'éducation. Principes et méthodes".

Définitions

- **Établissements privés à financement public prédominant.** Établissements pour lesquels au moins 50 % du financement proviennent des administrations publiques. Ce sont les établissements privés des premier et second degrés sous contrat, certaines écoles d'enseignement supérieur, les établissements privés de l'éducation surveillée, l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)...
- **Autres producteurs d'enseignement privés.** Ce sont les établissements hors contrat, les établissements déclarant des bénéficiers industriels et commerciaux, les professions libérales déclarant des bénéficiers non commerciaux, et les individus donnant des leçons particulières.
- Voir rubriques "Définitions" en 10.1 et 10.3.

[1] Financement des producteurs d'enseignement et de formation en 2007 - Dépenses totales (courantes + capital) des financeurs finals (France métropolitaine + DOM) (millions d'euros)

	Éducation nationale	Autres ministères	Collectivités territoriales	Autres administrations	Entreprises	Ménages	Reste du monde	Total
Établissements publics d'enseignement	56 016,9	3 836,5	22 872,7	660,6	1 779,8	3 135,8	72,9	88 375,2
Écoles maternelles et élémentaires	15 944,7	117,0	12 606,0	-	-	807,9	-	29 475,6
Collèges et lycées	30 168,0	862,8	7 371,6	340,4	523,4	1 539,3	19,3	40 824,8
Centres de formation d'apprentis	8,2	10,3	218,4	13,5	134,5	13,0	-	397,9
Universités	9 081,8	21,4	647,4	93,7	409,5	331,2	49,3	10 634,3
Autres établissements d'enseignement supérieur	505,8	1 843,8	564,1	16,8	391,2	250,9	0,6	3 573,2
Centres de formation artistique	-	57,4	1 163,5	-	-	68,8	-	1 289,7
Centres d'enseignement spécial	243,6	333,1	134,4	2,4	2,9	9,2	0,1	725,7
Organismes d'enseignement à distance	62,3	7,5	4,0	1,8	1,8	70,2	-	147,6
Organismes de formation extra-scolaire	2,5	583,2	163,3	192,0	316,5	45,3	3,6	1 306,4
Établissements privés subventionnés	6 702,9	836,7	2 955,5	187,2	2 430,7	2 680,6	28,7	15 822,3
Écoles maternelles et élémentaires	1 699,7	-	811,6	-	-	723,9	-	3 235,2
Collèges et lycées	4 843,9	506,6	664,3	-	117,3	1 603,9	0,1	7 736,1
Centres de formation d'apprentis	-	3,7	505,6	30,2	309,4	29,0	0,3	878,2
Établissements d'enseignement supérieur	52,8	91,9	318,6	150,6	158,8	126,3	-	899,0
Organismes de formation extra-scolaire	106,5	234,5	655,4	6,4	1 845,2	197,5	28,3	3 073,8
Établissements privés non subventionnés	-	190,3	969,8	126,8	3 935,3	2 408,6	92,7	7 723,5
Écoles maternelles et élémentaires	-	-	-	-	-	63,1	-	63,1
Établissements du second degré	-	-	-	-	38,0	193,6	-	231,6
Centres de formation d'apprentis	-	4,5	670,9	41,3	414,9	35,6	-	1 167,2
Écoles supérieures	-	-	-	55,6	230,3	1 015,6	-	1 301,5
Organismes de formation extra-scolaire	-	185,8	298,9	29,9	3 252,1	1 100,7	92,7	4 960,1
Total producteurs d'enseignement	62 719,8	4 863,5	26 798,0	974,6	8 145,8	8 225,0	194,3	111 921,0
Services administratifs et organismes publics	4 139,1	282,8	857,4	2,7	18,3	599,3	0,4	5 900,0
Total général	66 858,9	5 146,3	27 655,4	977,3	8 164,1	8 824,3	194,7	117 821,0

[2] Répartition du financement selon l'unité de production destinataire en 2007 (France métropolitaine + DOM)

